DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DES SPORTS (DSSP)

Un plan propreté pour une Genève attractive et durable

VILLE DE GENÈVE

La propreté : une responsabilité partagée

Nils Ackermann, 2020

La qualité de vie à Genève est reconnue bien au-delà de ses frontières, mais elle n'est malheureusement pas acquise. Cette qualité de vie dépend notamment de la propreté dans l'espace public. En la matière, Genève, ville prospère, se doit d'être un exemple. Pourtant, trop d'incivilités – dépôts sauvages, déjections canines, graffitis, déchets, incivilités diverses – sont commises chaque jour dans l'espace public.

La propreté de l'espace public et le sentiment d'insécurité étant intimement liés, les enjeux vont bien au-delà de la propreté. La théorie de la vitre brisée illustre ce phénomène. Si une vitre brisée n'est pas immédiatement remplacée, toutes les autres risquent de l'être également peu de temps après, car la première laisse à penser que l'édifice est abandonné. Ainsi, les petites détériorations dans l'espace public peuvent engendrer d'autres détériorations, et plus généralement une dégradation du cadre de vie si l'on n'intervient pas pour enrayer la dynamique.

Pour répondre à ces défis, une attention constante, couplée à une mobilisation forte de différents acteurs, est nécessaire. L'engagement sans faille des collectivités publiques doit s'accompagner de l'appui des Genevois-es. Car la propreté des espaces publics implique nécessairement une responsabilité partagée : la qualité de vie d'une société dépend non seulement du niveau de ses services publics et de ses infrastructures, mais aussi de la responsabilité civique de ses habitant-e-s. Face à l'augmentation des surfaces à entretenir, et de manière à garantir un niveau de propreté adéquat tout en maîtrisant les coûts de nettoiement, il est indispensable d'agir en amont du problème de salissure.

Pour mener à bien cette mission, des actions de sensibilisation sont essentielles. Elles ne sont toutefois hélas, pas suffisantes. Prévention et répression constituent des réponses complémentaires qui, ensemble, permettront de renforcer la propreté de notre ville.

Et parce qu'un plan propreté doit offrir une vision à 360 degrés des enjeux à relever et des objectifs à atteindre, il s'agit également, au travers de ce plan, d'améliorer la qualité du nettoiement, de favoriser une gestion respectueuse des déchets en adéquation avec les considérations environnementales, de responsabiliser les usagers et usagères dans leur cadre de vie tout en stimulant les initiatives citoyennes en matière de propreté urbaine et, enfin, de mener des projets pédagogiques auprès du jeune public afin de les sensibiliser aux bons gestes.

Avec votre aide, faisons de Genève une ville propre, attractive et durable !

Marie Barbey-Chappuis
Conseillère administrative en charge du
Département de la Sécurité et des Sports

Contexte

Le diagnostic local de sécurité 2020 (DLS 2020), qui analyse les tendances de la sécurité publique dans le canton, révèle que les abandons d'objets, de détritus et de déjections sur la voie publique figurent parmi les incivilités qui dérangent le plus les habitant-e-s.

Les mesures prises par les autorités fédérales et cantonales pour endiguer la pandémie de Covid-19 ont renforcé cette pression sur l'usage du domaine public et sur la manière de se l'approprier. Cette nouvelle tendance, si elle est bien compréhensible, doit s'accompagner d'une responsabilisation de chacun et chacune dans un environnement partagé. Un équilibre doit être trouvé entre l'usage accru des espaces publics et les exigences de propreté attendues, ainsi que les moyens financiers et humains mis en œuvre pour le nettoiement.

La propreté est l'affaire de toutes et tous. Elle ne dépend pas seulement des services gérant le nettoiement, mais de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs de l'espace public. La Ville de Genève entend renforcer son action en la matière pour faire de notre ville un environnement toujours plus attractif, dynamique et durable. L'enjeu est de taille entre la collecte et la gestion de déchets, le nettoiement et les comportements citoyens à adopter ou à modifier, tout le monde a un rôle à jouer.

Cette volonté s'inscrit dans un contexte où les défis sont multiples. Les surfaces à entretenir évoluent constamment, tant au niveau de leur typologie qu'au niveau de leurs dimensions. Les surfaces prises en charge ont augmenté de 6% depuis 2015 et la nature de celles-ci, plus perméables, moins minérales, en adéquation avec les nouvelles orientations en matière d'architecture urbaine, d'écologie et d'aménagement des espaces, a rendu les tâches de nettoiement plus complexes.

Parallèlement à ces évolutions, les moyens techniques se développent. D'une part, la gamme d'engins électriques, générant moins de nuisances, grandit. D'autre part, la démocratisation des outils informatiques et l'intelligence artificielle - applications smartphones, objets connectés -, permettent une meilleure efficience, plus de réactivité, ainsi qu'une plus grande objectivation de la qualité de la prestation.

Soucieux d'optimiser en permanence la qualité de son espace public et de contribuer ainsi à améliorer la qualité de vie de ses habitant-e-s, le Département de la sécurité et des sports a décidé de mettre en place un plan propreté composé de cinq axes, déclinés en différents objectifs à court, moyen et long terme. Il s'agit notamment :

- **d'améliorer la qualité du nettoiement en optimisant l'organisation du service et en renforçant l'utilisation des technologies innovantes ;**
- **de renforcer la lutte contre les incivilités dans l'espace public ;**
- **de responsabiliser les usagers et usagères dans leur cadre de vie tout en stimulant les initiatives citoyennes en matière de propreté urbaine ;**
- **de mener des projets pédagogiques auprès du jeune public pour les sensibiliser aux bons gestes ;**
- **de favoriser une gestion respectueuse des déchets en adéquation avec les considérations environnementales.**

Ce plan propreté s'inscrit pleinement dans la stratégie municipale d'urgence climatique que le Conseil administratif de la Ville de Genève a présentée en février 2022, notamment en matière de valorisation des déchets urbains.

Les équipes du Service Voirie – Ville propre, liant incontournable, s'engagent 363 jours par an, sans relâche, à faire la meilleure synthèse de ces différentes évolutions, afin de permettre à chacun et à chacune de profiter pleinement des espaces publics de notre ville.

Démarche

Dans l'optique de définir les objectifs et mesures concrètes figurant dans ce plan propreté, un diagnostic complet de la situation a été effectué en 2021 par les équipes du Département de la sécurité et des sports.

Un état des lieux des dispositifs existants a été mené auprès du Service Voirie – Ville propre afin d'avoir un aperçu clair et précis des ressources et besoins du service.

En parallèle, une démarche participative a été lancée. Un sondage a été effectué sur le niveau de propreté perçu auprès d'un panel de 600 personnes représentatif de la population genevoise en mai 2021. 83% des Genevois-es considèrent ainsi que la ville est propre. Les principaux problèmes de propreté relevés par les sondés sont les mégots, les déchets sauvages au sol et les poubelles qui débordent. 59% des personnes interrogées estiment que la ville est plus sale le week-end qu'en semaine. Les endroits les plus sales sont les arrêts TPG et les toilettes publiques. La solution prioritaire pour améliorer la situation, selon les sondé-e-s, est « de mener des actions de sensibilisation dans les écoles », « de mener des opérations de nettoyage citoyen », « d'amender plus sévèrement » et « de mener des campagnes de communication ».

Pour compléter ces deux démarches, la Magistrate en charge du Département de la sécurité et des sports s'est rendue sur le terrain, avec les équipes de la police municipale et de la Voirie – Ville propre, afin d'aller à la rencontre des associations d'habitant-e-s. D'août à novembre 2021, de nombreuses associations ont été contactées. Huit marches exploratoires ont ainsi été effectuées dans les quartiers des Acacias, des Pâquis, de la Vieille-Ville, de Champel, des Charmilles (Concorde et Vieusseux), du Petit-Saconnex et des Grottes pour obtenir un retour participatif des associations de quartier sur différents aspects touchant l'espace public, dont celui de la propreté. Les principaux retours concernent une augmentation des déchets et débarras sauvages dans l'espace public, en partie expliquée par la crise du Covid-19 et l'augmentation de la nourriture à l'emporter, une vision partagée que la saleté

appelle la saleté, et enfin la volonté d'amender plus fermement les personnes qui ne respectent pas le domaine public, ni les habitant-e-s de ces quartiers. Un autre élément soulevé par les habitant-e-s est le professionnalisme et l'abnégation des employé-e-s du Service de la voirie pour leur travail tout au long de l'année.

Fort de ce constat, le Département de la sécurité et des sports a élaboré un plan propreté pour Genève. Ce plan 2022-2025 se compose de 5 axes déclinés en un ensemble d'objectifs et d'actions devant permettre de renforcer l'efficacité des missions dans un souci de qualité, d'efficacité technique, de durabilité et de maîtrise des coûts. Chaque axe comprend un descriptif des enjeux et des objectifs, qui feront l'objet d'indicateurs de suivi afin de mesurer leur degré de réalisation et leur efficacité tout au long de l'année.

Le Service de la voirie, en quelques chiffres

DISPOSITIF ORDINAIRE ANNUEL

Voirie – Ville propre est chargé d'entretenir 4'300'000 m², soit plus de

1'000

terrains de foot !

MOYENS HUMAINS

335

collaborateurs et collaboratrices (sans les auxiliaires), appuyé-e-s dans certaines missions par des partenaires externes (privés et sociaux), assurent quotidiennement les missions de collecte des déchets urbains, de nettoiement des espaces publics, de développement des infrastructures de tri, de surveillance du respect du cadre légal en matière de gestion des déchets, de réception du public, ainsi que de communication et de sensibilisation du public;

Le Service Voirie – Ville propre est sur le terrain

363

jours par année.

MOYENS MATÉRIELS

3’100

contenants à déchets de différents types sont installés sur le domaine public (corbeilles de rue, cendriers);

30

véhicules lourds (véhicules de collecte des déchets en porte-à-porte, dans les écopoints enterrés ou de surface);

90

véhicules légers (laveuses, balayeuses, véhicules d’entretien du mobilier urbain et de vidange des corbeilles de rues).

DISPOSITIF ESTIVAL

En période estivale, généralement de mi-avril à mi-octobre, le dispositif de nettoiement est renforcé en raison de la surfréquentation de l'espace public. À noter que les parcs ne font pas partie du dispositif estival : leur nettoyage dépend du Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL) au travers de son Service des espaces verts (SEVE). Ainsi, aux 3'100 contenants à déchets et aux 139 écopoints existants à l'année, s'ajoutent, dans les lieux à haute fréquentation :

35

containers de 800 litres et 100 contenants de 200 litres ;

52

écopoints provisoires.

De même, s'ajoutent à l'organisation de base :

20

collaboratrices et collaborateurs auxiliaires pour le nettoiement ;

Le doublement, voir le triplement dans certains lieux, des fréquences de vidanges ;

L'organisation d'un service de piquet pouvant mobiliser des ressources en dehors des plages de travail habituelles.

DISPOSITIF HIVERNAL

Pour faire face aux épisodes neigeux, un système de piquet est en place de début novembre à fin mars. C'est le « chef d'intervention » au sein du service Voirie – Ville propre qui déclenche les phases de déploiement des moyens matériels et humains sur le territoire communal, en coordination avec les Transports publics genevois (TPG), la police cantonale et les autres services de la Ville de Genève. Les axes structurants sont dégagés en priorité pour assurer le passage des véhicules de secours – ambulances, polices et pompiers – et les véhicules des TPG. Un système de prédiction, basé sur 4 sondes météorologiques, notamment pour les « risques verglas », aide le « chef d'intervention » dans le processus décisionnel. À noter que, lors de ces interventions, la collecte des déchets et des encombrants demeure assurée en parallèle.

Les moyens principaux consistent en :

120

employé-e-s mobilisables (en dehors des heures de travail habituelles) ;

32

véhicules légers (moyens dédiés aux voies étroites et aux trottoirs) ;

12

grandes lames et saleuses (véhicules lourds), toutes équipées de suivi GPS et d'un système d'optimisation de l'épandage de sel (moyens dédiés aux grands axes) ;

600

tonnes de sel en stock (un silo principal, deux silos mineurs, ainsi que >120 bacs répartis sur le territoire communal).

AXE 1

Optimiser nos outils pour s'adapter aux nouveaux comportements et renforcer notre efficience

CONSTAT

Les attentes du public en matière de propreté urbaine sont élevées. Par ailleurs, la croissance démographique et l'attractivité de ville-centre de notre commune accroît la pression sur le domaine public, ce qui engendre des déchets toujours plus nombreux. La nature et l'intensité des sollicitations sur l'espace public évoluent constamment au gré des changements qui affectent plus généralement la société, comme a pu le montrer la crise du Covid-19. Ainsi, répondre aux attentes, tout en maîtrisant les coûts et ressources de nettoiement, est un défi auquel la Ville de Genève doit répondre.

Des progrès techniques de nettoiement sont constamment testés et intégrés aux moyens existants pour adapter les dispositifs. Ces nouvelles technologies sont autant d'outils qui permettent d'objectiver la lecture de la propreté et de la faire progresser en mettant les forces au bon endroit. Ils offrent aujourd'hui des possibilités d'investigation plus fines avec des retours plus rapides sur d'éventuels changements de pratiques. Si certaines évolutions sont graduelles et prévisibles (démographie et urbanisme), d'autres sont plus rapides et difficilement prédictibles, comme des évènements organisés spontanément sur les réseaux sociaux. Grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle, il est dorénavant possible d'objectiver le niveau de la propreté de l'espace public, d'optimiser la répartition des moyens engagés et donc la maîtrise des coûts, d'augmenter l'efficience des équipes et d'améliorer ainsi le sentiment de sécurité de la population.

Par ailleurs, le parc actuel de véhicules est encore très largement composé d'engins à moteurs thermiques. Afin de réduire l'empreinte carbone et les nuisances sonores, il est essentiel d'augmenter significativement le nombre de modèles à propulsion sobre en CO_2 conformément à la stratégie municipale d'urgence climatique.

Une attention particulière continue d'être portée à l'usage parcimonieux des ressources premières. La Ville de Genève entend notamment optimiser les consommations d'eau de nettoiement et de sel hivernal et ainsi réduire l'impact environnemental des autres produits de nettoyage. Il est à noter, à ce titre, qu'en 10 ans, la consommation d'eau en lien avec le nettoiement a déjà été divisée par deux.

OBJECTIFS

1 Améliorer la réactivité du Service Voirie – Ville propre en mettant à disposition des moyens innovants « smart city » de signalement, de communication et de mesure

- développer une application interne en « temps réel » pour la gestion des anomalies sur le terrain ;
- renforcer la communication auprès du grand public par le biais de l'application « déchets Genève » ;
- déployer une solution de mesure objective de la propreté sur le terrain, basée sur l'intelligence artificielle qui permet une plus grande optimisation de la gestion des ressources humaines et matérielles de nettoiement ;
- déployer une solution de monitoring en « temps réel » permettant de connaître en tout temps la position des véhicules, l'avancement des tournées de collecte des déchets et les taux de remplissage.

2 Adapter l'organisation des équipes et des moyens aux variations des modes d'utilisation de l'espace public

- assurer une présence de 4 heures à 20 heures, 7 jours sur 7, hors évènements exceptionnels ;
- optimiser la disposition des contenants à déchets sur l'espace public pour faciliter le bon geste ;
- réorganiser les secteurs en réduisant leur nombre, afin de permettre une plus grande synergie et une meilleure réactivité des équipes ;
- garantir une prise de rendez-vous gratuite sous 24 heures pour la collecte des encombrants.

3 Renouvellement du parc de véhicules Voirie – Ville propre par des véhicules électriques

- augmenter le nombre de balayeuses électriques de 20 unités pour atteindre une électrification du parc supérieure à 50% d'ici fin 2024 ;
- introduire la propulsion électrique dans la collecte des déchets en mettant en service 10 véhicules lourds électriques d'ici fin 2024.

4 Préserver les ressources naturelles lors des opérations de nettoiement

- limiter la consommation d'eau lors des opérations de nettoiement à moins de 30'000 m^3 (soit moins de 2% de la consommation totale de l'administration communale) par année ;
- optimiser la consommation de sel hivernal par le biais du contrôle électronique de l'épandage lors d'opérations de déneigement ou d'épisodes de verglas.

AXE 2

Lutter contre les déchets sauvages et autres salissures dans l'espace public

CONSTAT

Si la sensibilisation et la mise à disposition d'infrastructures conséquentes fonctionnent pour une majorité de la population, l'espace public est cependant régulièrement dégradé par des incivilités en tout genre. Des déchets sont abandonnés dans les parcs, les rues ou aux abords des écopoints, des mégots sont régulièrement jetés au sol et des objets encombrants sont déposés sur le domaine public en dehors des prestations gratuites proposées par le Service Voirie – Ville propre.

Ces incivilités péjorent la qualité de vie de la population, ainsi que l'image de Genève. Elles contribuent à générer un sentiment d'insécurité. Enfin, elles ont un impact sur l'environnement et représentent un coût important pour les collectivités publiques. Dès lors, il s'agit, en parallèle d'actions de répression, de sensibiliser et d'informer les usagers et usagères de l'espace public à l'importance des bons gestes, notamment au travers de campagnes de communication. Chaque année, environ 3'000 objets, tels que des abribus, des murs, des candélabres, des monuments, sont dégradés et doivent être nettoyés par les équipes de la voirie. En 2021, 690 infractions pour littering ont été sanctionnées par la police municipale.

OBJECTIFS

5 Intensifier la sensibilisation auprès du public quant au respect de l'espace public et des « bons gestes »

- réaliser annuellement des campagnes de communication sur les thématiques de comportements inadéquats et dégradant l'espace public (mégots de cigarettes, débarras et déchets sauvages) ;
- renforcer la présence sur le terrain en partenariat avec de associations actives dans le domaine de la propreté urbaine, notamment l'IGSU (Communauté d'intérêts pour un monde propre) et l'ASL (Association pour la sauvegarde du Léman).

6 Renforcer les opérations conjointes des services de la police municipale et Voirie – Ville propre dans le cadre du respect des règlements en lien avec la salubrité et la gestion des déchets

- renforcer la verbalisation des comportements inadéquats en menant des opérations saisonnières « coups de poing » dans des lieux emblématiques de la ville ;
- participer activement, avec le Service de la police municipale, aux journées de conseils aux propriétaires de chiens et lutter contre les déjections canines dans l'espace public.

7 Intensifier la mise en réseau avec les acteurs privés concernant le signalement de tags et graffitis

- renforcer le signalement des tags et graffitis. Selon l'objet tagué et la teneur des messages, celui-ci est directement nettoyé par le Service Voirie – Ville propre, ou par le service compétent de la Ville de Genève, ou encore signalé aux propriétaires et aux régies concernés ;
- mettre en réseau les acteurs privés tels que les propriétaires, les régies, les entreprises de nettoyage, et les inciter à signer des contrats de partenariat (projet Geneve.net) avec le Service Voirie – Ville propre.

8 Valoriser le travail des collaborateurs et collaboratrices du Service Voirie – Ville propre

- mettre en lumière les actions de propreté déployées par le Service de la voirie.

AXE 3

Responsabiliser les usagers et usagères et soutenir les initiatives citoyennes en matière de propreté urbaine

CONSTAT

Face aux évolutions de ces vingt dernières années, le fonctionnement des collectivités publiques a été impacté par un accroissement notable de leur charge de travail liée à l'obligation d'entretien et de nettoiement du domaine public. Cependant, ce fonctionnement ne peut être adapté que dans certaines limites financières et humaines. Il s'agit également d'intervenir « à la source », en impliquant plus largement certains acteurs privés et professionnels, par exemple des commerces et restaurants, dans la gestion de la propreté des abords des lieux de vente.

Le Service Voirie – Ville propre est également régulièrement sollicité pour soutenir des initiatives de nettoiement, notamment de ramassage de déchets. Ces initiatives spontanées, dont le nombre augmente mais qui sont encore peu structurées, sont issues du monde associatif (par ex. groupements de quartier), du monde sportif (par ex. plogging), ainsi que de celui des entreprises (par ex team building, certification « B-Corp ») et ont principalement lieu durant la semaine du « Clean-Up Day », qui se tient traditionnellement en septembre.

OBJECTIFS

9 Sensibiliser les acteurs privés et mettre en œuvre avec ces derniers des actions en lien avec le respect de l'espace public

- engager les acteurs majeurs de la restauration « à l'emporter » pour le maintien de la propreté urbaine aux abords de leurs établissements (signature « d'éco-contrats »), afin de limiter l'impact des déchets sur le domaine public et de sensibiliser les consommateurs et consommatrices aux questions de tri et de recyclage ;
- informer de manière proactive et régulière les partenaires privés des secteurs immobiliers tels que les propriétaires, les régies, les entreprises de conciergerie et de nettoyage, sur les thématiques en lien avec leurs obligations en matière de mise à disposition et d'entretien d'infrastructures pour la gestion des déchets.

10 Encourager et soutenir les initiatives citoyennes contribuant à l'entretien et au respect de l'espace public

- répondre au nombre d'initiatives grandissant en faisant de Voirie – Ville propre un acteur proactif et se rapprocher de la population en développant un concept de support logistique - matériel et géographique - pour l'accompagnement des initiatives citoyennes, avec comme point culminant les sessions annuelles « Clean up day » de septembre ;
- organiser des actions de rapprochement entre le Service Voirie – Ville propre et la population, « un café avec la voirie », afin de renforcer le lien de proximité, sensibiliser et valoriser les bons gestes, ainsi que le travail des équipes du service ;
- informer et sensibiliser les usagers et usagères, les clubs résidents et les organisateurs et organisatrices de manifestations sur les sites sportifs de la Ville de Genève ;
- encourager des initiatives durables et responsables lors de manifestations sportives (écogestes, plogging, exemplarité du sport d'élite) ou culturelles.

AXE 4

Sensibiliser les futures générations aux bons gestes

Photomontage

CONSTAT

Sensibiliser les enfants à l'écologie et aux bons gestes est un enjeu fondamental du plan propreté pour garantir un résultat sur le long terme. Ils sont les actuels et futurs utilisateurs de l'espace public : il est essentiel de les rendre attentifs à la question de la gestion des déchets dès leur plus jeune âge, afin d'en faire les ambassadeurs et ambassadrices de demain.

À ce jour, la problématique de l'abandon sauvage de détritus et les enjeux autour du recyclage sont directement liés à des apprentissages en géographie et en formation générale inscrits dans le Plan d'études romand, cadre de référence pour l'enseignement à l'école obligatoire. Plusieurs modules des moyens d'enseignement romands traitent également de ces thématiques, complétés par des interventions de partenaires externes à l'école primaire et au cycle d'orientation.

OBJECTIFS

11 En collaboration avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), sensibiliser les plus jeunes aux « bons gestes » en matière de respect de l'espace public et les impliquer dans des réalisations concrètes de tri

- soutenir l'organisation d'ateliers « réduction des déchets » dans les écoles primaires en partenariat avec des associations spécialisées ;
- mener un projet pilote et permettre aux classes de 8P et 9CO de participer à des demi-journées de sensibilisation aux déchets et recyclages dans l'espace public ;
- poursuivre les interventions des agent-e-s de la police municipale (APM) dans les écoles primaires (APEP) auprès des classes de 7ème (bien vivre ensemble dans l'espace public).

12 En lien avec la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), impliquer les maisons de quartier dans des actions en lien avec le respect de l'espace public et l'encouragement au tri

- mener un projet pilote et permettre à des maisons de quartier de participer à des demi-journées de sensibilisation aux déchets et recyclages dans l'espace public de leur quartier.

AXE 5

Favoriser une gestion des déchets respectueuse de l'environnement

Ville de Genève / Global images

CONSTAT

La Ville de Genève s'efforce de favoriser le tri et la gestion des déchets. Le tri concerne aussi bien les ménages privés, que les marchés alimentaires et l'administration.

Ménages privés :

En 2021, la quantité de déchets incinérés (et donc non triés) s'est élevée à un peu plus de 190 kg par habitant. Ce chiffre, plus élevé que celui de 2019, soit avant la crise du Covid-19, constitue une résultante de la crise sanitaire durant laquelle la consommation à domicile a augmenté en raison du télétravail et de la fermeture des restaurants.

Marchés :

Suite au constat du très faible taux de tri des déchets sur les marchés alimentaires, un projet pilote a été mené avec succès en 2021 au boulevard Helvétique. L'amélioration du taux de tri doit être étendue, ces prochaines années, à tous les marchés.

Administration :

Au niveau de l'administration municipale, il n'existe aucun indicateur sur les déchets générés globalement par les employé-e-s. Une approche transversale pour réduire la quantité de déchets incinérables mérite par conséquent d'être élaborée au sein de l'administration communale afin que cette dernière soit exemplaire et participe aux efforts collectifs contre le réchauffement climatique.

Ces diverses actions s'inscrivent également dans le cadre du Plan cantonal de gestion des déchets 2020-2025, qui formalise les objectifs d'augmentation du taux de tri pour réduire la quantité de déchets urbains incinérés, mais également d'Agenda 2030 qui, sous l'égide des Nations Unies, s'articule autour de 17 objectifs de développement durable (ODD) à validité universelle.

OBJECTIFS

13 Améliorer le tri de la population, en sensibilisant et en facilitant l'acte de tri à la source

- promouvoir l'utilisation de la « p'tite poubelle verte » par des campagnes ciblée et par la distribution gratuite de matériel, soit plus de 1'000 poubelles et 5'000 rouleaux de sacs par année ;
- organiser des campagnes d'information et de formation sur le tri ;
- développer le réseau des écopoints en y ajoutant 20 unités d'ici fin 2025 ;
- mettre en place 50 centres de tri estivaux permettant de collecter l'aluminium, le verre et le PET dans les espaces publics à haute fréquentation.

14 Améliorer le tri sur les marchés se déroulant sur l'espace municipal

- développer des installations de tri sur les marchés alimentaires du boulevard Helvétique, de la plaine de Plainpalais, ainsi qu'au marché aux puces pour atteindre un taux de tri de plus de 80%.

15 Améliorer le tri dans l'administration et dans les manifestations soumises à autorisations

- systématiser et harmoniser les systèmes de tris sélectifs à la source au sein des sites administratifs de la Ville de Genève dans le but de réduire la production de déchets destinés à l'incinération, de renforcer la perception « d'employeur éco-responsable » et d'afficher l'exemplarité de l'administration ;
- mesurer la performance effective des différents sites en matière de production de déchets incinérables avec des indicateurs (Stratégie municipale d'urgence climatique) ;
- renforcer les contrôles lors des manifestations soumises à autorisations, afin de faire respecter la réglementation en vigueur.

16 Suppression des tolérances communales en matière de déchets urbains des petites et moyennes entreprises (<250 employé-e-s)

- mettre en œuvre les réglementations fédérales et cantonales pour l'application du principe du pollueur-payeur.

SUIVI

Le plan propreté est un outil ambitieux pour rendre la Ville de Genève plus propre, plus attractive et plus durable.

Ce travail de fond, qui a cherché à englober tous les partenaires des différents quartiers et qui est mené par le Service Voirie – Ville propre, doit permettre d'améliorer la qualité de vie et le quotidien des habitant-e-s de la Ville de Genève.

Le plan propreté et ses objectifs reposent sur un respect mutuel des règles du vivre-ensemble et une prise de consciences collective et civique pour un changement de comportement dans l'espace public.

Alors que l'urgence climatique est déclarée en Ville de Genève, il appartient à toutes et à tous de fournir les efforts nécessaires, chacun-e à son échelle, afin de promouvoir les bons gestes et d'encourager le respect de notre environnement.

Des axes ont été définis, des objectifs ont été énoncés, des actions ont été prévues, et ce afin de garantir une ville propre et durable. Des indicateurs techniques internes permettront de faire un suivi annuel des actions menées, et un bilan complet des mesures et de la démarche sera effectué en fin de législature. Ce bilan pourra être couplé à une enquête de satisfaction auprès du grand public.

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DES SPORTS (DSSP)

4 Rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève

Conception graphique: alternative.ch – Couverture: GenèveTourisme

VILLE DE GENÈVE